

Update.

Avril 2019



Confort à l'hôpital

Plus d'intimité et davantage de services grâce à une assurance complémentaire

Votre **contact** avec Sympany: en ligne ou en personnel

Remettre des factures? Consulter la police? Vérifier des décomptes de prestations? Voici comment régler les affaires les plus fréquentes.



Que vous veniez de rejoindre Sympany ou que vous soyez membre de longue date – nous sommes à votre service 24 heures sur 24. Nous sommes ravis de vous compter parmi les clients de Sympany!

Vous pouvez régler vos questions d'assurances en toute simplicité dans **my.sympany.ch**. Sur votre ordinateur portable, votre tablette ou votre smartphone. Dans l'app ou dans le navigateur. À toute heure du jour ou de la nuit, où que vous soyez.

Vous trouverez des instructions utiles et des aides pour comprendre vos factures médicales et vous avez la possibilité de modifier vos données sur notre site Internet: **sympany.ch/service**

Autres questions?

Nous sommes à votre disposition!

En ligne

- e-mail: **service@sympany.ch**
- formulaire de contact: **sympany.ch/contact**

En personne

- téléphone: +41 58 262 42 00
 - **centre de conseil:** Peter Merian-Weg 4 à Bâle
- Du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00. Des rendez-vous de consultation sont possibles.
-

Update sous forme de newsletter

Cette année, tous les clients qui nous ont communiqué une adresse électronique recevront progressivement le magazine clients sous forme de newsletter. Vous pouvez vérifier très simplement l'adresse électronique enregistrée dans le système sous «Données personnelles» dans **my.sympany.ch**. Vous pouvez aussi directement y apporter des modifications.



Souhaitez-vous dès à présent recevoir Update sous forme électronique? Dans ce cas, inscrivez-vous: **sympany.ch/fr/newsletter**

Participation aux coûts dans l'assurance de base

«Les assurés participent aux coûts des prestations dont ils bénéficient.» C'est ce qu'on peut lire dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie. C'est-à-dire?



Si vous êtes malade et consultez le médecin, si vous achetez des médicaments ou effectuez un séjour à l'hôpital, vous supportez vous-même une partie des coûts, sauf en cas de maternité.

Franchise

Chaque année civile, vous devez régler vous-même la franchise couvrant vos frais de maladie – pour les adultes entre CHF 300.– et CHF 2'500.–.

Quote-part

Si les coûts excèdent ce montant, l'assurance de base prend en charge 90% des coûts restants (pour les adultes: 10% jusqu'à concurrence de CHF 700.– par an). L'assurance de base prend ensuite en charge l'intégralité des autres prestations couvertes.

Contribution aux frais d'hospitalisation

Vous participez aux frais avec une contribution aux frais d'hospitalisation de CHF 15.– par jour.

Vous trouverez la vue d'ensemble de votre participation aux coûts sur tous les décomptes de prestations et dans mySympany.

Confort à l'hôpital: sentez-vous comme à la maison

Avec une assurance complémentaire, vous bénéficiez d'une plus grande intimité et de services supplémentaires. Demi-privée, privée, ou flexible, c'est vous qui choisissez.

Personne n'apprécie d'être à l'hôpital, mais c'est parfois inévitable. Et c'est dans ces moments que le confort revêt une importance particulière. Les hôpitaux ne manquent pas d'idées. Selon la variante de votre assurance complémentaire d'hospitalisation **hospita**, vous en profiterez plus ou bien plus.

hospita offre des prestations plus complètes que l'assurance de base. De vrais avantages sont aussi le libre choix du médecin et de l'hôpital en Suisse ou dans le monde ainsi que l'intimité et le confort en division demi-privée ou privée. **hospita privée** vous propose une formule sérénité complète, **hospita flex** vous offre le libre choix de la division lors de l'admission à l'hôpital.



Premium Gold: patient privé à la clinique bâloise Merian Iselin

Cette clinique orthopédique spécialisée offre quelques atouts, comme des chambres individuelles luxueuses, une prise en charge de premier ordre, un salon avec terrasse, un service de taxi, des menus raffinés, un choix de pâtisseries.

Klaus Sachsse, client de Sympany, était hospitalisé à la clinique Merian Iselin pour une opération de la hanche: «J'ai été agréablement surpris par la décoration réussie des chambres. Cela ne ressemblait pas trop à un hôpital alors que le personnel soignant et le médecin-chef m'ont assuré des soins médicaux optimaux. Ainsi, j'ai pu me remettre en toute sérénité de mon opération.»



En savoir plus sur hospita:
sympany.ch/fr/hospita



Klaus Sachsse,
client de Sympany:
«Cela fait des décennies que j'ai une assurance de base et complémentaire chez Sympany. Lors de mon opération de la hanche, il s'est avéré que je suis bien servi avec mon assurance privée.»



Blessure sportive? Voilà des mesures simples!

Si vous vous foulez la cheville, souffrez d'une contusion ou ressentez des douleurs articulaires après une activité physique, respectez ces règles de base:

- **Pause** – cessez immédiatement toute activité sportive.
- **Glace** – refroidissez la lésion pendant 20 à 30 minutes.
- **Compression** – bandez la lésion en direction du cœur avec un bandage élastique (ne serrez pas trop!). Cela minimisera les saignements et les tuméfactions.
- **Surélévation** – positionnez la zone concernée au-dessus du niveau du cœur. Cela permettra d'empêcher toute tuméfaction supplémentaire.

Accordez-vous du repos et renoncez à la consommation d'alcool et au sauna. Les douleurs persistent-elles? Dans ce cas, consultez un médecin!



Bernd Bönig,
médecin
praticien chez
eedoctors

Merci pour cette année 2018 couronnée de succès

Sympany clôture l'exercice 2018 avec un très bon résultat.

En 2019, Sympany enregistre une augmentation nette de 7'400 clients par rapport à l'année précédente dans l'assurance de base obligatoire. En tout, quelque 260'000 personnes sont désormais assurées chez nous. Nous en sommes fiers et vous remercions tous de votre confiance!

En sa qualité d'assurance équitable, Sympany a une nouvelle fois permis à ses clients de participer financièrement à la prospérité de l'entreprise en 2018, grâce à la participation aux excédents. Six assurés

de Sympany sur dix ont obtenu des remboursements. Compte tenu du très bon résultat de l'entreprise, Sympany prévoit une nouvelle fois de rembourser des excédents en 2019 et ce dans l'assurance de base comme dans l'assurance complémentaire. Le versement sera effectué à l'automne, après l'approbation par les autorités.


CEO Michael Willer



Assemblée générale de Kolping Krankenkasse AG

La 17^e assemblée générale ordinaire se tiendra le 18 juin 2019 à 11 heures dans les locaux de Sympany (Peter Merian-Weg 4, 4052 Bâle). La convocation sera prononcée conformément aux statuts avec une publication dans la Feuille officielle suisse du commerce le 3 mai 2019. Le rapport d'activité ainsi que la proposition relative à la décision d'affectation du bénéfice résultant du bilan peuvent être consultés dès à présent au siège principal à Bâle et seront adressés aux actionnaires à leur demande.

Les actionnaires intéressés de Kolping Krankenkasse AG sont priés de se manifester par écrit d'ici au 29 mai 2019. Par e-mail: service@sympany.ch, par courrier: Sympany, Peter Merian-Weg 4, secrétariat général (WI), 4002 Bâle. Après inscription, nous vous enverrons la carte d'accès. Les informations suivantes seront nécessaires de votre part: numéro d'assuré, prénom et nom, adresse et si vous souhaitez participer au déjeuner au restaurant du personnel de Sympany.



Souscrivez dès à présent une solution d'assurance standard et profitez de l'action.

Gratuitement aux bains!

Jusqu'à l'âge de 25 ans, nos assurés nagent, barbotent et plongent gratuitement dans plus de 90 piscines en Suisse et au sud de l'Allemagne.

Pour bénéficier de la promotion «Gratuitement aux bains», une solution d'assurance standard est indispensable. Celle-ci est constituée d'une assurance de base, d'une assurance complémentaire ambulatoire et d'une assurance complémentaire d'hospitalisation.

Les clients concernés recevront leur carte SympanyClub en temps utile pour la saison d'été. La carte SympanyClub aura valeur de carte d'accès.

[sympany.ch/piscine](https://www.sympany.ch/piscine)

 **sympany**
cap sur la différence